



FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019

Atelier Adulte de la Cie Maritime Maison Pour Tous Albertine Sarrazin

Je soussigné :

Nom.....

Prénom :.....

Adresse.....

Code Postal : Ville.....

E-mail : Téléphone

m'inscris à l'atelier de théâtre Adulte du **Mercredi** de **18h30** à **20h30**.

L'atelier aura lieu à la Maison pour Tous Albertine Sarrazin (43 Rue Tour Gayraud – Montpellier)

L'association se réserve le droit d'annuler l'atelier si le nombre de participants n'était pas suffisant pour pouvoir le mener à bien.

Comment avez vous connu la Compagnie Maritime ?

- Bouche à oreille Site Réseaux sociaux Presse
 Autres (préciser) :

Tarifs & Règlement

- Je règle ce jour la somme de 290€ en règlement des frais de l'année
Les chèques sont à libeller à l'ordre de « La Compagnie Maritime – La Pilotine »
- Je règle mon adhésion au réseau des Maisons Pour tous (3,50€ pour les moins de 16 ans ;
7,00€ pour les plus de 16ans)
- Le bureau doit être prévenu impérativement de toute absence par le représentant légal de l'élève
- En signant ce document, j'accepte également le règlement intérieur de l'école qui se trouve au verso

Fait àLe

Signature :

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1. Règlement de l'année

Note : l'inscription pour un atelier est due pour une année entière. Suite à un atelier d'essai, le montant de l'inscription ne sera en aucun cas remboursé en cas d'arrêt d'un atelier par le participant.

Le règlement de l'année s'élève à 290€ (deux cent quatre vingt dix euros), payables en une fois ou en trois fois (110,00 + 2 x 90,00€)

Ce règlement, quelque soit les modalités de paiement adopté, est dû dès le début de l'année.

Echéancier annuel :

Octobre :	290€ / 110€ (+ adhésion à la Maison pour Tous)
Novembre :	90€
Décembre :	90€

Article 2. Présence en cours

L'assiduité est importante. Elle permet aux élèves de progresser. Les jeunes travailleront sur une pièce qui sera jouée en fin d'année, la présence de l'ensemble des participants à cette occasion est obligatoire.

Nous nous réservons le droit de ne plus accepter un élève en cours et ce, **sans remboursement**, en cas d'absences répétées ou de mauvais comportement.

AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités.

Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e).....,

représentant légal de

autorise l'Association La Compagnie Maritime – La Pilotine à utiliser l'image de mon enfant pour promouvoir ses activités dans le cadre et en dehors de ses locaux (ex : sur le site et les réseaux sociaux -Facebook et Twitter- de l'association, sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir la Compagnie Maritime).

A.....

Le

Signature